

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 2 NOVEMBRE, 1849.

No. 13.

La République Romaine et ses Œuvres.

Nous extrayons les passages suivants d'une remarquable correspondance qui se trouve dans le *Constitutionnel* du 2 octobre :

" Pour entraîner le peuple, pour étouffer ses regrets, pour occuper ses bras, on se servit d'un procédé qui réussit toujours : on développa en lui cette verve de destruction qui est chez l'homme une passion si vive et si universelle. Sous prétexte de pourvoir à la défense, on fit couper les arbres centenaires du Forum, rivaux par la force et par la beauté des vieilles colonnes romaines ; on fit détruire dans la banlieue de Rome toutes les maisons, toutes les villas, toutes les chapelles. Les nécessités de la guerre expliquent et excusent un certain nombre de ces démolitions ; mais la plupart n'attestent que du vandalisme. C'est ainsi qu'une de nos compatriotes, ancienne dame d'honneur de la reine Hortense, a perdu une délicieuse villa, bâtie par le Bernin pour un cardinal de la maison d'Este, environnée de bosquets d'orangers, de chènes-verts et de lauriers-roses ; de cette charmante habitation, de la ferme qui l'avoisinaient, il ne reste plus qu'un morceau de débris sur un sol nu. C'est ainsi que des rues entières de Rome ont été supprimées par le mercen des démolisseurs. C'est ainsi que la dévastation s'est prononcée dans la villa Borghèse, la merveille de la banlieue romaine, détruisant les ombres, interceptant les eaux, brisant des statues et brûlant à côté d'un palais digne d'un roi, l'humble casino illustré par le souvenir de Raphaël. Les environs de Rome présentent partout des ruines. Telle a été l'œuvre de deux mois de frénésie révolutionnaire.

" L'assassinat, pendant les derniers temps de la République romaine, a été un expédient des sociétés secrètes. Une bande de sicaires gorgés de vin avait le soin de ces exécutions, ordonnées par des chefs invisibles. Des officiers de la garde nationale, des prêtres, des citoyens de toutes les classes, ont été les victimes de ce tribunal ténébreux installé et fonctionnant à Rome. D'ordinaire, on colorait d'un prétexte ces actes odieux. Ici c'était un espion qui avait péri, là un traître que l'indignation populaire avait élargi. Les meurtres restaient anonymes, les meurtriers n'étaient jamais officiellement connus. Cependant, dans les cafés et dans les lieux publics, ils se vantaient de leurs exploits, et leurs crimes étaient pour eux un titre d'honneur.

" On a nié les exécutions de Saint-Calixte. Rien n'est plus certain, rien n'est plus authentique. Un homme tel qu'en produisent les révolutions, sanguinaire par nature et assaisonnant ses crimes par un sort de jovialité féroce, Zambianchi, avait sous ses ordres des soldats de finances (domaniers), gens famés par ses paroles et par son exemple. Zambianchi avait établi son quartier-général dans une petite église nommée Saint-Calixte, au centre du Transtévère. Ses émissaires lui amenaient les patients ; il prononçait lui-même la sentence. L'exécution avait lieu la nuit, et le cadavre était enterré dans le jardin. On évalue à une vingtaine le nombre des malheureux qui ont été égorgés ainsi, et ce chiffre n'a rien d'exagéré. Huit corps ensevelis dans ce lieu fatal ont été reconnus.

" Telle fut la mort du curé de la Minerve, vénérable prêtre d'une vie évangélique, d'une charité exemplaire. On n'a point su pour quelle cause il fut arrêté et conduit au terrible Zambianchi. On raconte que Zambianchi le fit venir à l'heure de son dîner, le fit asseoir et lui annonça que, le repas fini, il serait mis à mort. A cette nouvelle, un tremblement convulsif s'empara du pauvre prêtre. " Comment, s'écria le démagogue, tu vas avoir les honneurs de martyr et tu trembles ? — Mon fils, répondit le prêtre, je demande à Dieu qu'à l'heure de votre mort vous ne trembliez pas davantage. " Zambianchi dina. A la fin du repas, il fit emmener le curé de la Minerve, se plaça à la fenêtre, et sous ses yeux, au pied d'un arbre, le prêtre fut fusillé. Carrier n'eût pas fait mieux.

" L'épée glorieuse de nos soldats a mis fin à ces infamies, mais les assassinats durèrent encore plusieurs jours après l'entrée de nos troupes à Rome. Un prêtre fut assassiné dans une petite rue voisine de la place Colonna, occupée par nos régiments. Deux autres furent mis à mort sur le pont Saint-Ange. Les meurtres de plusieurs soldats français signalèrent la rage de ces misérables, qui perdaient, grâce à notre invention, les honneurs et le profit de leur sanglante dictature.

" Quelques jours après la prise de Rome, un de nos soldats demanda sa route à un passant, qui mit beaucoup d'insistance à la lui montrer. Ce passant était un prêtre français, l'abbé Rhodéz. Ce prêtre fut suivi par plusieurs Italiens. Au détour d'une rue, deux coups de poignard l'étendirent sur le pavé. Les assassins ouvrirent le ventre, lui arrachèrent les entrailles et les entortillèrent autour de son cou. Celui qui a frappé le premier coup s'appelle Trabacca ; il a été condamné à mort par notre conseil de guerre.

Intéressants Détails sur le Con- cile de Paris.

Suite et fin.

Voici, du reste, très-exactement, la nomenclature des diverses congrégations du Concile et les noms de ceux qui ont pris une part importante.

Il s'est tenu sept congrégations générales, où se trouvaient réunis, tous les Evêques, tous les théologiens et canonistes ; ces congrégations se tenaient dans la grande salle du Concile ; c'est là que tous les décrets proposés étaient publiés et longuement examinés. Deux secrétaires étaient constamment occupés à recueillir par écrit et à enregistrer toutes les observations.

Il y avait de chaque séance un procès-verbal, fait régulièrement, en latin, et lu au commencement de chaque séance suivante.

Il s'est tenu vingt-quatre congrégations particulières des Evêques. C'est là que tous les décrets étaient examinés, discutés, décidés. Deux secrétaires y assistaient aussi constamment. Le procès-verbal de chaque congrégation était aussi en latin et lu régulièrement.

Il s'est tenu enfin trois grandes sessions publiques dans la chapelle du Séminaire. C'est là qu'avaient lieu le vote ; la promulgation des décrets, les prières et les cérémonies solennelles.

Il y avait outre neuf commissions spéciales : cinq ordinaires et quatre extraordinaires, et

deux ou trois réunions par jour de plusieurs heures chacune. C'est là que tous les décrets étaient d'abord préparés, que chaque question spéciale était étudiée au fond.

Chacune de ces commissions avait aussi son secrétaire, ses procès-verbaux réguliers, et enfin son rapporteur. Le rapport, écrit le plus souvent en latin, était adressé à la congrégation particulière des Evêques.

Chaque commission était, au reste, présidée par un Evêque de la province.

Vous avez remarqué avec quelle sagacité et quelle confiance l'Eglise appelle à ces Conciles tous les intéressés ; ainsi les délégués des chapitres ; il y en avait sept au Concile de Paris ; les curés, il y en avait quatre.

Tous les autres ecclésiastiques convoqués étaient ou des grands-vicaires, ou des supérieurs de congrégations religieuses : comme M. Langlois, supérieur des Missions-Etrangères ; de Courson, supérieur de Saint-Sulpice ; Libermann, supérieur du séminaire et de la congrégation du Saint-Esprit ; ou des supérieurs de grands et de petits séminaires ; ou des professeurs de théologie, de droit canon et de philosophie.

Le savant abbé Lequene, supérieur du grand séminaire de Soissons, et auteur du *Manuel Juris canonici*, a pris part aux travaux du Concile en qualité d'assistant de Mgr. l'Evêque de Troyes.

Je dois vous dire que tous les décrets ont été rendus à l'unanimité ; et c'est ici le lieu de faire une observation que je ne craindrai pas de proposer à l'admiration et à la reconnaissance de tous les fidèles, parce qu'elle prouve mieux que toutes les paroles combien l'esprit de Dieu, l'esprit de paix et de charité dominait dans cette Assemblée : *Spiritu Dei aguntur*, comme dit admirablement l'apôtre ; et la douce et forte impression de ces divines paroles s'est fait constamment sentir pendant ces saints et bienheureux jours.

La composition du Concile vous a montré que ses membres venaient, si je puis ainsi dire, des quatre points de l'horizon, et vous savez que dans bien des questions ils n'avaient pas toujours été d'accord. Eh bien ! vous ne sauriez vous figurer la douceur et l'extrême cordialité qui s'est établie entre eux dès le premier jour, et qui n'a pas été troublée un instant même au milieu des discussions les plus graves, les plus difficiles, les plus épineuses. Tous au contraire, en se connaissant davantage, se sont mieux appréciés ; l'amour du bien, sentiment commun à tous, a opéré bien des rapprochements et a cimenté une heureuse concorde. La liberté de la discussion était complète et entière ; et je puis dire qu'elle a été poussée à ses dernières limites, mais toujours avec une réserve, une modération, une aménité dont je suis demeuré profondément touché et édifié.

Dans chaque réunion, chacun était interrogé à son tour par son nom, se levait, répondait. On ne peut imaginer une simplicité plus vraie une sobriété de parole plus grande, une appropriation de termes et de raisons plus remarquable. On allait droit au fait, rapidement, clairement, et je vous avoue que j'ai été extraordinairement frappé en entendant toutes ces observations qui étaient consignées dans les procès-verbaux avec le soin le plus exact, de la netteté et de la vigueur de l'argumentation.

On parlait en français ; mais tout se résumait dans la langue sainte, en latin.

A ce sujet, il se rencontrera peut-être quelque rhétoricien de collège à qui l'idiome de nos décrets ne conviendra pas, et qui du haut de son petit savoir leur reprochera de n'avoir pas les formes cicéroniennes. Il y a d'abord une réponse assez péremptoire à cette querele d'école : comment exprimer dans la langue de Cicéron des choses dont Cicéron n'avait pas même l'idée ? Le Concile de Paris, dans ses décrets, a parlé la langue de l'Eglise ; il a moins cherché à se rapprocher du beau langage de Cicéron, que de la langue sainte des saint Léon, des Grégoire-le-Grand, nos Pères dans la foi.

Voilà, mon vénérable ami, quelques-uns des traits qui caractérisent pour moi, qui caractérisent pour l'Eglise, cette première réunion des Conciles provinciaux dans notre chère France, ce réveil des Assemblées épiscopales après trois siècles de silence !

Ah ! quand on assiste à ce beau et consolant spectacle, on se sent épris plus que jamais de vénération et d'amour pour cette Eglise catholique qui allie à un si merveilleux degré ces deux grandes choses qui sont tout dans le gouvernement des hommes, l'AUTORITE et le CONSENTEMENT chez les uns, la LIBERTÉ et le RESPECT chez les autres.

Tandis qu'ailleurs les assemblées délibérantes ne savent être trop souvent qu'insolentes ou serviles, ici la liberté la plus entière dans la délibération se joint au respect le plus sincère pour l'autorité.

Tandis qu'ailleurs l'autorité n'est trop souvent que tyrannique ou abusée, ici elle s'enfonce avec confiance de tous les avis, de tous les conseils, et elle demeure souveraine, souveraine dans l'initiative, souveraine dans la décision, souveraine sans faiblesse et sans arbitraire ; la sagesse l'éclaire et l'esprit de Dieu l'inspire : *Thi sapientia ubi plurima consilia*, selon la parole profonde de l'Esprit saint.

Aussi, mon cher ami, les empires et les dynasties passent, les sociétés changent, le monde vieillit et s'use comme un vêtement, et l'Eglise demeure, et sa jeunesse se renouvele comme celle de l'aigle !

(Traduit pour les Mélanges Religieux.)

Lettre de l'Orégon,

DU NORTHER GAZETTE, ILLINOIS.

Portland, Orégon 20 mai, 1849.

Nous arrivâmes Iowa le 15 d'avril, et nous sommes arrivés à Vancouver le 14 novembre 1847. La première partie du voyage fut agréable, mais la dernière fut difficile et ennuyeuse. En approchant des montagnes, les animaux, empuissés par les eaux minérales, commencent à mourir ; mais l'air était si pur que leurs carcasses se desséchaient sans aucune pourriture ; il n'y avait ni mouches ni maringouins. Nous arrivâmes bientôt après aux lacs salés, qui sont une grande curiosité. Dans la saison des pluies ces lacs sont comme une forte lessive, avec des battures ; il y en a de cent verges jusqu'à trois cents milles de circonférence. Dans la saison des sécheresses, ces lacs tarissent, et le sel se forme de deux à trois pieds d'épaisseur, blanc comme de la neige, et aussi haut que le sol de commerce, pour toutes les choses auxquelles on veut employer. A la tête des eaux douces, on monte une col-

line d'environ cinq cents pieds de hauteur dans l'espace de deux milles, et là on se trouve à la hauteur des terres entre le Mississippi et la mer pacifique. Après quelques milles on arrive aux sources des rivières qui se déchargent dans le Colorado ; ensuite on trouve des fontaines de *soda* qui sont une grande curiosité. Il y en a un grand nombre qui s'élèvent à la surface de la terre, et plusieurs autres qui sont creusés des bassins de deux ou trois pieds de profondeur ; elles coulent avec une grande vitesse, et forment une effervescence semblable au *soda* des magasins. On y voit des signes très apparens d'une action volcanique. En descendant la rivière Snake-river, nous voyons continuellement d'étranges points-de-vue, des Cascades immenses, des eaux bouillantes, des sources chaudes, et des sites de volcans éteints etc. Quand on arrive aux dalles de la rivière Colombie, on voit où la rivière s'est taillé un canal dans le roc solide, de cinquante à trois cents pieds de profondeur, à travers lequel elle descend avec une grande rapidité en roulant de gros bouillons d'écumme. Aux chutes des cascades, cette belle rivière baisse d'environ vingt pieds de niveau, dans l'espace de trois ou quatre milles. Au pied de ces chutes, à l'entrée du Wallamet on de Vancouver, il y a un courant d'environ trois milles par heure, quand il n'est pas arrêté par la marée montante. Astoria qui est à l'entrée de la rivière est destinée pour être le New-York de l'Orégon, tandis que Portland sur le Wallamet en sera l'Albany, étant à la tête de la navigation. Depuis cette place jusqu'à l'Océan, on peut toujours trouver trente pieds d'eau, excepté en deux places : l'une à l'entrée du Wallamet et l'autre un peu plus haut, où aux eaux basses et à la mer baissante, il n'y en a que neuf pieds ; mais le montant l'éleve de quatre ou cinq pieds, en sorte que tous les jours un vaisseau qui tire douze pieds d'eau peut y monter. La ville d'Orégon, Oregon City, est par nature ce que Rochester est devenu par l'art. Une rivière deux fois large comme celle de Snake-river transporte ses eaux à travers trois chenaux coupés dans le roc solide, de trente à quarante pieds de profondeur. A travers ces chenaux, il y a des îles sur lesquelles on pourrait établir des manufactures. Aux pieds de ces chutes, la pleine s'étend au large, et on y cultive du blé, le plus beau peut-être qui se puisse voir au monde. Cependant notre plus grand commerce est le bois. Nos forêts sont inépuisables ; nos pouvoirs d'eau immenses, nos marchés considérables et croissant toujours. Le bois vaut de quarante à soixante piastres le millier, à cause des découvertes des mines de la Californie ; mais il en vaudra toujours vingt pour le transport dans les îles. Il y a trois millions d'acres du plus beau bois non exploités ; il y en a d'autre qu'on transporte dans les bâtiments.

Je vais continuer à vous donner quelques particularités de ce pays. Chacune des trois grandes divisions de l'Orégon en fournit de différentes. L'Est est presque un désert, dépourvu de bois, brûlé par des chaleurs excessives, et le sol est volcanique, c'est un résidu de lavas, de cendres, de chaux, etc. Les montagnes bleues cependant ont de bonnes terres, beaucoup de bois, et seront un jour, sans doute, habitées par un peuple puissant et heureux. L'Orégon du milieu, en général, est un bon terrain, et produit les meilleurs pâtur-

FEUILLETON.

Le Jour des Morts.

Le jour de la Toussaint, l'Eglise prend à tâche d'ébranler toutes les fibres de notre cœur. On voit quelle veut frapper un grand coup et produire un grand effet : le dégoût de la terre le désir du ciel, la tendre compassion, la charité universelle entre tous les enfants.

Si le matin de cette mémorable journée, la pompe de ses cérémonies, l'allégresse de ses hymnes, offrent l'expression d'une joie sans mélange ; le soir, à ses cantiques viennent se mêler de longs soupirs ; il y a des larmes dans sa voix. Bientôt la scène déjà modifiée change tout à fait.

Aux chants de joie, aux soupirs de l'exil, succèdent des sons lugubres ; des ornements de deuil remplacent les chapelles aux rayons d'or, et voilà que nous n'apercevons plus dans le temple saint qu'un monument funèbre, couvert de larmes et d'ossements.

Qu'est-ce tout cela ? c'est une nouvelle fête, la fête des morts.

Il est ici une harmonie qu'il est impossible de ne pas remarquer. Oh ! que le jour est bien choisi pour célébrer la fête des morts ! Ces oiseaux qui émigrent, ces jours qui diminuent, ces feuilles qui tombent et qui roulent à nos pieds sur les chemins, classées par l'aquillon, ce ciel qui s'assombrit, ces nuages grisâtres, précurseurs des frimas, tout ce spectacle de décadence et de mort n'est-il pas mer-

veilleusement propre à remplir âme notre des graves pensées que l'Eglise veut nous inspirer. (1)

La religion, non satisfaite de donner des prières et des bénédictions à chaque cercueil, a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit la mémoire des innombrables habitants du sépulchre ; vaste communauté des morts, où le grand est couché auprès du petit ; république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque et sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau.

Dans ce jour solennel, où l'on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'âme mêle ses tribulations pour les anciens morts aux peines qu'elle ressent pour ses amis nouvellement perdus.

Le chagrin prend, par cette union, quelque chose de souverainement beau, comme une moderne douleur prend le caractère antique quand celui qui l'exprime a nourri son génie des vieilles traditions d'Homère. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût concevoir des soupirs et des angoisses égaux en nombre à la multitude qu'il avait à honorer. (2)

Le soir de la Toussaint, pendant que chaque famille, de retour des offices, reste ins-

semblé devant le foyer domestique, on entend descendre des tours et clochers, et se mêler au premier silence de la nuit, des tintements funéraires. C'est la voix des trépassés qui demandent que les vivants prient pour eux.

Cette voix de fer, comme dit Shakespeare, tombe d'en haut sur ceux qui s'en vont chercher des distractions, des spectacles et des plaisirs ; elle tombe sur tous, donnant des pensées graves à ceux qui ne voudraient que rire et folâtrer ; car, voyez-vous, cette fête des morts n'est pas comme les autres fêtes ; il y a des esprits qui ne veulent ni de Noël ni de Pâques, qui ne croient ni à la naissance, ni à la résurrection de Christ... ; mais qui sont bien forcés de croire à la mort de leur mère, de leur père... de leurs enfants, peut-être !... Alors, la cloche du jour des trépassés leur dit quelque chose, et tout bas ils avouent que le catholicisme a des solennités qui parlent au cœur.

Admirez quelle connaissance la religion a du cœur humain ! Elle a voulu faire prier ses enfants pour les morts ; mais, pour qu'à la vue de tant de cercueils la tristesse et la douleur n'absorbassent pas trop leurs âmes, elle a montré les rayons du ciel à côté des ombres du sépulchre, la résurrection auprès de la mort.

Le jour de la fête de tous les saints, elle n'a parlé que du bonheur des élus, que de leurs délices sans fin, que de leur gloire, afin que, le lendemain, nous priassions avec plus

de fervour, avec plus d'instances, pour que le Dieu des vivants et des morts donne à notre père, à notre mère, à nos amis, ce repos et cette félicité que l'oracle sacré nous a fait entrevoir.

Figurez-vous donc un jour des morts sans un reflet du ciel ! O Dieu ! que tout y serait noir et lugubre ! Cercueil, destruction, pourriture, voilà ce qui viendrait à l'esprit, ce qui saisirait le cœur, quand on serait rassemblé pour penser à ses parents, à ses amis morts ; on reculerait épouvanté ; car on ne verrait que vers et corruption. L'encens de cette cruelle fête ne serait que la puanteur du sépulchre ; ses cierges, que les torches des funérailles ; ses chants, que des plaintes, et ses hymnes que des gémissements.

Dieu, qui a fait le cœur de l'homme, en connaît la faiblesse, on conçoit les terreurs ; aussi quand il veut, pour notre bien, que nous songions à la mort, il fait tomber sur elle quelques lueurs de sa gloire ; quand il nous commande de venir prier près des tombeaux, il fait descendre dans les régions funèbres deux filles des cieux, la foi et l'espérance.

Et ces saintes enchanteuses nous disent à des paroles si douces, que la terre nous abandonne ; et au lieu des épouvantements de la mort, nous ressentons un calme, une paix, qui consolent ; à travers nos pleurs, nous voyons de beaux anges emportant sur leurs ailes les âmes délaivrées de nos amis... ; et dans le profond silence qui s'étend sur toutes les

tombes, si un mot nous arrive, c'est celui de RESURRECTION ! (1)

Mais ce n'est pas seulement le cœur de l'homme qui trouve dans la fête des Morts les sentiments ; les ménagements si bien appropriés à sa nature, à ses besoins. C'est aussi son esprit qui y puise d'utiles et graves enseignements. Que cette fête lui prêche efficacement cette Egalité devant Dieu, dont la notion a opéré tant de prodiges de vrai Fraternité !

Quand le mendiant a fait son temps de misères ; quand son cadavre est gisant dans le sépulchre, la Religion verse également sur lui ses prières et ses encens.

" Chez les anciens, les restes du pauvre ou de l'esclave étaient abandonnés presque sans honneurs ; parmi nous, le ministre des autels est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au catafalque du monarque. L'indigent de l'Evangile, en exhalant son dernier soupir, devient soudain (chose sublime !) un être auguste et sacré... A peine le mendiant qui languissait à nos portes, objet de nos dégoûts et de nos mépris, a-t-il quitté cette vie, que la religion nous force à nous incliner devant lui. Elle nous rappelle à une égalité formidable, ou plutôt elle nous commande de respecter un juste racheté par le sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et misérable, vient de monter à un trône céleste.

(1) Vicomte Walsh.